



Consommez local en toute sérénité

Quels commerces ouverts ici m'assurent un shopping en toute sérénité ?

Rendez-vous sur

ouvertici.arcinfo.ch

SAMEDI 29 AOÛT 2020

WWW.ARCINFO.CH

NO 200/CHF 3.20/€ 3.20 / J.A. - 2000 NEUCHÂTEL

LA MÉTÉO
DU JOUR

EN PLAINE
~18°~14°



À 1000M
~15°~10°



LITTORAL UN PÈRE DÉNONCE
LE NON-PORT DU MASQUE PAR
DES ÉLÈVES DANS UN CAR P3

LA POSTE LES OFFICES
D'AUVERNIER ET DE BÔLE
VONT FERMER P7

PARC ÉOLIEN DES QUATRE BORNES

LA NATURE PEUT-ELLE EN TIRER PROFIT?

Dans un mois, les citoyens de Sonvilier voteront à propos du parc éolien des Quatre Bornes. Alors que les porteurs du projet mettent en avant leurs mesures de protection de la biodiversité, les opposants doutent de la rentabilité de l'énergie éolienne. Un spécialiste livre son avis. P5



DAVID MARCHION



ARCHIVES DAVID MARCHION

FOOTBALL

XAMAX: LES COULISSES DU DIVORCE

Le match qui se joue devant le Tribunal arbitral du sport entre la Fondation Gilbert Facchinetti et la SA du club, désormais détenue par Jeff Collet, devrait bientôt se conclure. Les histoires d'argent, notamment, auront eu raison d'une relation qui fut pourtant cordiale pendant des années, malgré d'inévitables tensions. Récit. P25

NEUCHÂTEL LA VILLE
LUTTE CONTRE
LES PLANTES INVASIVES

La flore exotique envahissante peut devenir un problème si elle n'est pas contenue. Pourtant, si le service public y prête attention, ce n'est pas forcément le cas du privé. P9



LUCAS VITTEL

LA CHAUX-DE-FONDS JEAN-LUC
PIEREN EN LICE POUR
LE CONSEIL COMMUNAL

Le député indépendant, expulsé de son domicile vaudruzien, ne s'est pas contenté de déménager dans la Métropole horlogère. Il se lance dans les élections sous la bannière du Parti fédéraliste européen. P7



ARCHIVES DAVID MARCHION

PUBLICITÉ

SAISON
2020-21
CCN
THÉÂTRE DU
POMMIER



Nouveau site
www.ccn-pommier.ch

Rue du Pommier 9
2000 Neuchâtel
032 725 05 05



L'éolien, une chance pour la biodiversité?

VAL-DE-RUZ Jeudi, quelque 25 défenseurs de l'énergie éolienne étaient de sortie sur les crêtes de l'Echelette, au cœur du futur parc des Quatre Bornes, pour découvrir les mesures visant à préserver la biodiversité du site.

PAR ANTONELLA FRACASSO@ARCINFO.CH



Sur les crêtes de l'Echelette, qui accueilleront les éoliennes, le biologiste Alain Lugon (en arrière-plan) détaille les mesures visant à abattre le moins d'arbres possible. DAVID MARCHON

« Le projet éolien des Quatre Bornes est exemplaire en termes de mesures de compensation écologique », a relevé, jeudi matin, le directeur du bureau l'Azuré, Alain Lugon. Le biologiste et une bonne vingtaine d'adeptes de ces nouveaux « moulins à vent », dont plusieurs agriculteurs partenaires du projet, s'étaient donné rendez-vous à la ferme de la Clochette, sur les crêtes de l'Echelette, là où devraient prendre place

deux des dix imposantes éoliennes.

Collaborations

Au programme de cette sortie: découvrir sur le terrain les mesures qui seront réalisées pour préserver la biodiversité du site. Notamment la revitalisation des pâturages boisés. Un argument de taille pour les pro-éolien à l'approche des urnes. Le 27 septembre, la commune de Sonviller se prononcera en effet sur le plan de quartier autorisant la construction du parc des Quatre Bornes, à cheval sur les cantons de Berne et Neuchâtel. Les por-

teurs du projet ont travaillé en collaboration avec des associations de protection de l'environnement, Pro Natura, WWF et Aspo BirdLife, pour protéger la faune et la flore et réduire ainsi l'impact éolien. « C'est un sacré challenge d'amener ces machines sur les crêtes et de les poser dans un environnement naturel », a affirmé Alain Lugon. Vu la taille des pales, certains chemins d'accès devront être élargis. Le biologiste a pris l'exemple du pipit des arbres, un oiseau qui a besoin d'un habitat avec des zones sèches et des buissons où nicher. « Cette es-

pèce est en perte de vitesse et l'éolien ajoute une contrainte », a poursuivi le conseiller général Vert à Val-de-Ruz. D'où les discussions sur l'avenir et le renouvellement des pâturages boisés. La solution: une cinquantaine d'Ilots de rajeunissement, où seront plantés quelques jeunes arbres dans un petit enclos, pour compenser ceux abattus afin d'ériger les éoliennes.

Près de 1500 m² de pâturages boisés seront soustraits. « Idée est de profiter d'une contrainte, le parc éolien, et de la transformer en opportunité en matière de paysage et de nature », a pour-

suivi Alain Lugon. Une trentaine de mesures de compensation écologique sont prévues, contre rétribution. Ce qui représente entre 4 et 5 millions d'investissement sur les 25 ans d'existence du parc éolien. « Et 6,5 km de lignes électriques existantes seront enterrées, libérant le paysage », a rappelé le chargé d'affaires éolien à Groupe E Greenwatt, Laurent Scacchi.

Prendre exemple

Du côté de Pro Natura, on salue la qualité des mesures de compensation acceptées par les agriculteurs. Comme pour le parc

éolien de la Montagne de Buttes, l'association a été intégrée à la réalisation des Quatre Bornes, s'est réjoui le chargé d'affaires Yvan Matthey. Mais ce n'est pas toujours le cas. Notamment pour le Crêt-Meuron, où le promoteur franco-britannique Eole-Res n'a pas sollicité les associations environnementales, regrette-t-il.

« Les parcs des Quatre Bornes et de la Montagne de Buttes deviennent des standards en termes de qualité et d'impact », a soutenu Yvan Matthey. Selon lui, les futurs projets éoliens devraient suivre cet exemple.

« Il y a suffisamment de vent en Suisse, nous ne pouvons pas négliger cette énergie »

A un mois de la votation sur le projet des Quatre Bornes, le débat fait rage entre les pro et les anti-éolien. Collaborateur scientifique au laboratoire d'ingénierie éolienne et d'énergie renouvelable de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Farshid Kardan nous aide à y voir plus clair.



« Il y a suffisamment de vent en Suisse, nous ne pouvons pas négliger cette énergie. La construction d'éoliennes est donc tout à fait pertinente », soutient le spécialiste. D'après le plan des vents publié en 2016 par l'Office fédéral de l'énergie,

les crêtes du Jura bénéficient d'endroits favorables pour les parcs éoliens, souligne le spécialiste. « Il y a encore quelques années, l'efficacité était réduite car nous ne comprenions pas l'effet de sillage des éoliennes. Depuis, nous avons développé des méthodes mathématiques permettant d'optimiser cette énergie », remarque Farshid Kardan.

Selon lui, il faut profiter du potentiel éolien, le vent étant une ressource peu chère, donc rentable. « Tout en prenant en compte l'avis des opposants qui avancent des arguments judicieux. » Par exemple: les nuisances sonores. « Le problème n'est pas complètement réglé, mais si on compare les éoliennes de première et deuxième génération,

« Aujourd'hui, en Suisse, la production de l'éolien représente environ 0,2% de toute la consommation d'électricité. »

FARSHID KARDAN
COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE AU LABORATOIRE
D'INGÉNÉRIE ÉOLIENNE ET D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE DE L'EPFL

ça n'a rien à voir. Et il reste une grande marge d'amélioration », affirme le scientifique.

Du côté de la faune: « Une association pour la protection des oiseaux nous a contactés. Avec deux excellents étudiants, nous avons créé un prototype pour mesurer le risque de collision des oiseaux avec les éoliennes le jour et la nuit. Il a été installé au parc éolien de Juvet (Jura bernois). C'est récent, nous travaillons toujours sur ce projet », détaille Farshid Kardan. La Suisse, en retard De nombreux anti-éolien ne sont par ailleurs pas opposés aux énergies renouvelables, mais privilégient d'autres ressources. En ce qui concerne l'énergie photovoltaïque, l'ingénieur

précise qu'elle n'est pas idéale pour les productions industrielles, contrairement à l'éolien. « Le solaire est bien établi pour une consommation à petite échelle », indique-t-il.

« La Suisse poursuit une transition énergétique d'ici 2050. Pour réduire les gaz à effet de serre, il faut combiner les énergies vertes », déclare Farshid Kardan. Pourtant, notre pays, qui possède 37 éoliennes, est en retard comparé à ses voisins. « Aujourd'hui, en Suisse, la production de l'éolien représente environ 0,2% de toute la consommation d'électricité. En Autriche, un pays avec la même topographie, ce taux avoisine près de 10%. » Le système législatif n'est pas étranger à cette situation, glisse-t-il.